

Commission Justice du 13 avril 2016

Question de M. André Frédéric au ministre de la Justice sur "la reconnaissance du bouddhisme"

André Frédéric (PS): L'Union bouddhique belge (UBB) a introduit, en date du 20 mars 2006, une demande de reconnaissance du bouddhisme en tant que philosophie non confessionnelle. Après plusieurs années d'étroite collaboration, toutes les modalités sont réglées et vous estimez que les conditions de reconnaissance sont remplies.

Quand ce dossier aboutira-t-il donc sur la table du Parlement? Vous avez parlé de consulter les autorités du pays. De qui s'agit-il et quel poids cela a-t-il sur le dossier de reconnaissance? Quel budget est à prévoir et quel budget est-il déjà prévu pour financer cette reconnaissance?

Koen Geens, ministre : La réunion d'information tenue le 22 septembre 2015 sur la question de la reconnaissance de l'UBB a mis en évidence un besoin d'éclaircissements quant à l'impact financier pour les Régions et Communautés ainsi que les provinces, étant donné que l'UBB souhaite se structurer au niveau provincial en tant qu'organisation non confessionnelle et qu'une reconnaissance aurait des implications dans l'enseignement.

Le dossier de reconnaissance a pris du retard à cause des attentats de Paris mais il doit être soumis au gouvernement fédéral par le biais d'un groupe de travail inter-cabinets.

Depuis 2008, l'UBB reçoit un subside qui doit l'aider à structurer le bouddhisme en Belgique. Elle a reçu 165000euros pour 2016. Vu les incidences budgétaires sur les entités fédérées, celles-ci doivent être informées et consultées avant qu'un projet de loi portant reconnaissance du bouddhisme puisse être déposé au parlement. Les moyens financiers dépendent d'un nombre de choix. Il y aura lieu de compter environ six millions d'euros par année pour l'ensemble des entités fédérées.

En raison de l'organisation provinciale proposée par l'UBB, les provinces devront inscrire dans leurs budgets les montants nécessaires pour le fonctionnement de ces établissements provinciaux.

André Frédéric (PS): Vu l'incidence budgétaire conséquente pour les provinces, j'en déduis que la mise en place n'est pas pour tout de suite.

Par ailleurs, doit-on considérer l'UBB comme une philosophie non confessionnelle ou comme un culte?